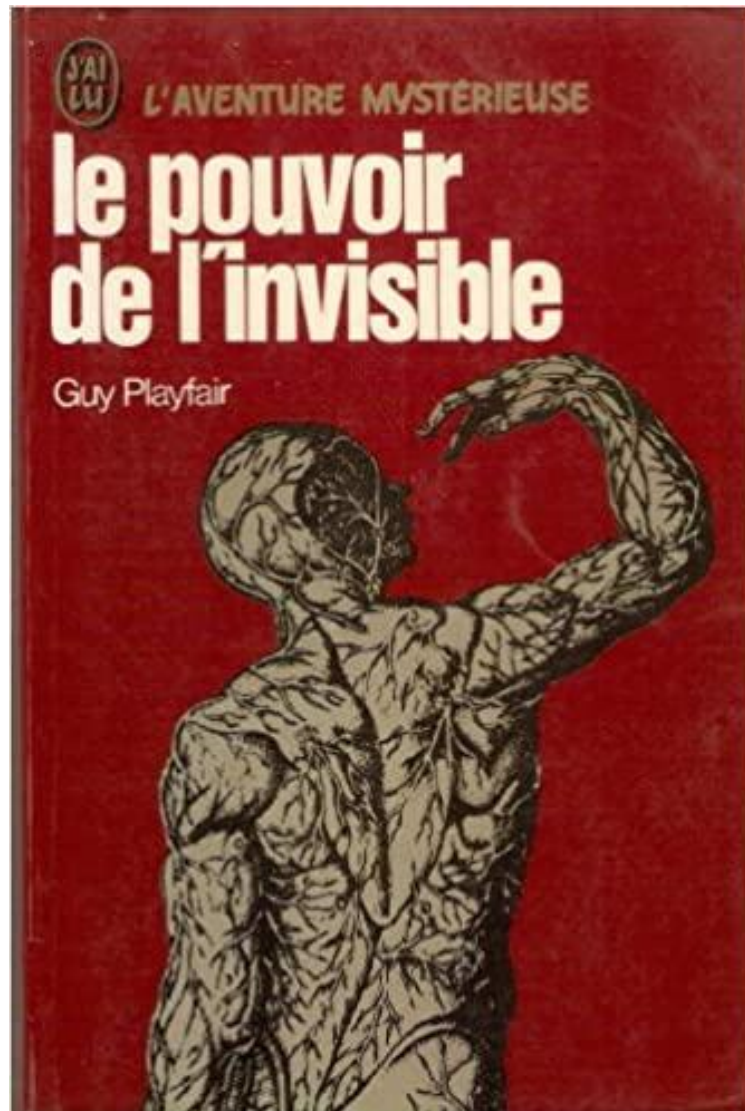


LES PHENOMENES DE POLTERGEIST



Les faux cas de « *poltergeist* », ceux qui s'expliquent par des causes banales (phénomènes physiques ordinaires et fraudes), sont, comme ceux dits de « *hantises* », au moins aussi nombreux que les cas authentiques.

Parmi les nombreux cas de faux *poltergeist*, nous avons par exemple l'affaire de Seron (Pyrénées-Orientales, 1979), les « phénomènes » observés ayant été simplement provoqués par un pyromane.

Un autre exemple, survenu en France en 2015, a été largement évoqué sur *France 3* et dans divers journaux et sites Web. De nombreux objets avaient été retrouvés comme lancés contre les murs d'une pièce d'une maison. Ce cas m'avait semblé être un authentique cas de «

poltergeist », d'autant qu'un élu local avait déclaré avoir vu un objet bouger dans le jardin... Il s'est au final avéré, après l'enquête de gendarmerie, que c'était l'épouse du mari qui s'était « amusée » (elle devait avoir de sérieux problèmes psychologiques) à lancer les objets dans la maison ! Comme quoi, il faut se méfier des apparences, car il s'avère toujours nécessaire d'attendre les résultats de l'enquête plutôt que de se fier à son propre ressenti initial...

Si ces cas de fraudes, ainsi que ceux qui s'expliquent par de simples phénomènes naturels, existent, d'authentiques phénomènes ont aussi été répertoriés au cours des siècles. Le terme "*poltergeist*" signifie littéralement, en allemand, « *esprit frappeur ou bruyant* ». Les parapsychologues emploient volontiers l'expression P. K. S. R. ou psychokinèse spontanée récurrente (expression créée par Gaither Pratt) pour désigner les phénomènes impliqués : coups frappés et bruits divers de nature inexplicquée, déplacements d'objets, apparitions et disparitions inexplicquées d'objets, etc., ces phénomènes se produisant en relation avec une personne précise.

Des chercheurs comme Podmore (1908) et West (1954) attribuèrent ces phénomènes à la simple fraude. Leur tort a été de généraliser à l'ensemble des cas répertoriés une explication qui ne s'applique qu'à certains de ces cas. Il est important de préciser que la fraude peut aussi coexister avec des phénomènes psi réels.

Parmi les cas de fraude, on connaît notamment la pseudo église hantée de Delain, l'auteur des fausses manifestations paranormales ayant été le maire lui-même ! On n'oublie pas non plus divers cas de pseudo combustion spontanée - comme celui de Seron (1979) - dont les « phénomènes » étaient dus à de simples pyromanes... On notera d'ailleurs que les médias sont particulièrement prompts à mettre en avant de tels cas de fraudes caractérisées, au détriment des cas authentiques.

Une théorie, soutenue par la plupart des parapsychologues, a émergé. Elle consiste à attribuer les perturbations physiques constatées à des effets de nature psychokinétique produits inconsciemment, sous l'effet de tensions, par des sujets peu équilibrés ou des adolescents à l'âge de la puberté.

I. Deux études américaines :

Alan Gauld et Tony Cornell ont publié en 1979 un ouvrage consacré à l'étude des « *poltergeists* », et ils ont analysé à cet effet quelque 500 cas, le cas le plus ancien remontant aux années 1525-1526. Ce cas, qui se produisit dans un couvent français, donna naissance à un petit pamphlet publié en 1528 par Adrien de Montalembert, aumônier de François 1er. (1) William Roll, de la "*Fondation pour la Recherche Psychique*", a collectionné 116 cas couvrant la période allant du dix-septième siècle à 1974. Voici un bref résumé de cette étude :

- Dans 92 cas (sur 116), au moins une personne s'avéra être reliée aux perturbations constatées.

- Les phénomènes ont tendance à ne pas se produire lors du sommeil de l'agent.

- La moyenne d'âge des agents est de 15 ans pour les sujets féminins et 17 ans pour les sujets masculins. Les sujets souffrent, pour la plupart, de problèmes psychologiques ou de désordres mentaux, et ils ont en général une vie familiale et sociale stressante. 22 sujets avaient souffert ou souffraient d'épilepsie, d'évanouissements, de crises, etc.

- Au niveau des perturbations, les 116 cas se répartissent ainsi : mouvements d'objets (105 cas), bruits divers (63 cas), mouvements et sons associés (55 cas), lumières (10 cas), apparition d'eau (2 cas).

- Dans 6 cas, les objets déplacés étaient chauds au toucher.

- Une impression de froid fut constatée dans 7 cas.

- Dans un cas survenu au Kentucky, en décembre 1968, **William Roll** put voir une table se soulever en l'air, faire une rotation de 45° et retomber sur les dossiers des quatre chaises qui étaient autour.

- Un **poltergeist** dure de un jour à six ans (dans l'échantillon concerné), la durée la plus souvent rencontrée étant de deux mois.

Ainsi que l'a noté Christine Hardy, des trajectoires défiant les lois de la physique sont souvent rapportées :

« Les objets lévitent, traversent les pièces en zigzag, tombent à la verticale et soudain repartent à mi-course à l'horizontale, stationnent en l'air, glissent au-dessus d'autres objets, etc. Il y a souvent des changements de vitesse en plein vol, des objets qui contournent des angles et d'autres qui tournent sur eux-mêmes. »

A Gröben (Allemagne), des pluies de pierres tombèrent sur un presbytère sans blesser personne.

Les effets de « poltergeist » peuvent se focaliser sur des objets particuliers, sur des types d'objets, sur des endroits.

- La **téléportation d'objets** fut constatée dans 18 cas, celle-ci impliquant le passage de la matière à travers une autre matière. (Cas de Smithfield, de Nicklheim...)

- **William G. Roll** a recensé 46 cas d'apparitions, de voix ou d'attaques : apparitions de figures humaines, d'animaux, etc. ; voix, chants ou murmures ; phénomènes sonores (bruits de vent, rires, cris...) ; blessures ou stigmates sur le corps ; incendies.

Certains agents P. K. S. R. furent testés en laboratoire : 3 tests **E. S. P.** sur 4, et 3 tests **P. K.** sur 6, donnèrent des résultats statistiquement significatifs. Hans Bender, par contre, avait obtenu d'excellents scores **E. S. P.** (perception extrasensorielle) chez les agents, mais aucun résultat positif dans les tests **P. K.** (psychokinèse).

Dans le cas de Rosenheim, un voltmètre enregistra quinze fortes anomalies en 1 heure 15, période au cours de laquelle des bruits d'explosion se produisirent. On put filmer le balancement, sans cause apparente, de lampes suspendues au plafond et de tableaux. Dans un autre cas, survenu dans le New Jersey, on put aussi filmer le balancement d'une lampe. Enfin, de nombreux bruits et coups frappés ont été enregistrés sur cassettes. (2)

II. Quelques cas :

Parmi les nombreux cas de « *poltergeist* », il y a, outre ceux qui furent étudiés par Emile Tizané (qui fut commandant de gendarmerie), ceux de Sisir Kumar (Bengale, 1919), de Julio Vasquez (Miami, 1967), d'Olive Hill (Kentucky). (3) L'un des cas les plus célèbres est celui de Rosenheim étudié par Hans Bender. Dans ce cas, c'est une jeune fille de 19 ans, Annemarie S., qui perturbait l'installation électrique et la téléphonie.

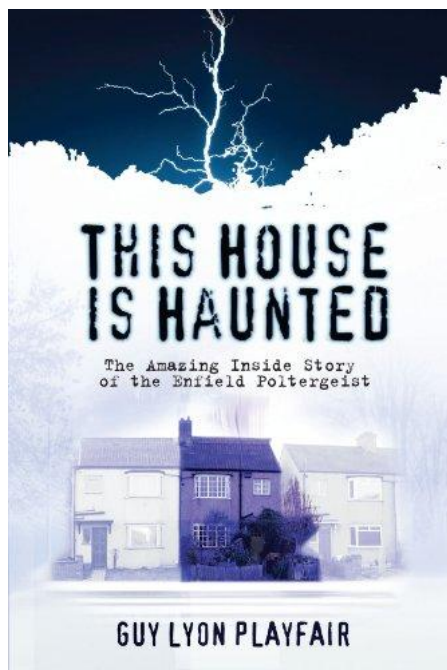
En France, Yves Lignon a rapporté un cas survenu dans le Midi (1993), ainsi que les cas du village de Vailhauquès (Hérault, 1988) et de La Machine (Nièvre, 1973). (4) Le cas de La Machine a été évoqué à plusieurs reprises à la télévision française, notamment sur la chaîne *Numéro 23* début 2015 (et lors de diverses rediffusions), dans le cadre d'une émission (dans laquelle a été aussi évoqué le cas - voir plus loin - d'Arc-Wattipont en Belgique) de la série documentaire « *Dossiers surnaturels* ». On a entendu, dans cette émission, le témoignage d'un gendarme (à la retraite) qui s'était rendu sur les lieux à l'époque, Yves Lignon s'étant aussi exprimé sur le sujet.

En 1963, de mystérieux jets de pierres se produisirent dans une clinique d'Arcachon. Ce cas fut initialement relaté par le docteur Cuénot, propriétaire et directeur de la clinique, fils du biologiste Lucien Cuénot, membre de l'*Académie des Sciences*. Robert Tocquet a enquêté sur ce cas. Il y a aussi, entre autres, le cas de Gabrielle Renaudot, celle-ci ayant été l'épouse de Camille Flammarion. (5)

Guy Playfair a relaté un certain nombre de cas survenus au Brésil : Suzano (1970), Sao Paulo (1972), Sorocaba (1972), etc. (6)

1. Enfield (Angleterre) :

L'un des cas les plus extraordinaires de « *maison hantée/poltergeist* » a été relaté par Guy Playfair, dans un livre publié, en France, en 1982. Il s'agit du cas d'Enfield, en Angleterre. Une quinzaine d'années après les faits, Jacques Pradel a consacré à ce cas une partie de sa première émission - il y en eut quatre - de « *L'odyssée de l'étrange* » (juin 1995).



Ce cas a été le théâtre d'un véritable festival de phénomènes paranormaux que je ne détaille pas ici : multiples déplacements d'objets (commode, chaise, lampe, coussin, oreiller, livres, etc.), coups frappés, téléportation d'objets (pièces de monnaie tombant du plafond, etc.), lévitation, inscriptions, pluie de pierres, manifestations lumineuses, sensations de froid, apparitions, actes agressifs (rideau s'enroulant autour du cou de Janet, etc.), sans oublier le phénomène de la « *Voix* ».

* Une voix s'exprima en effet par l'intermédiaire de Janet et donna son nom : « *Joe Watson* ». Un dialogue s'instaura avec cette voix. Le langage employé par celle-ci était de nature agressive et vulgaire : « *Allez vous faire foutre !* », « *Tirez-vous !* », etc. Cette voix, caverneuse, était puissante et gutturale, et n'avait rien à voir avec la voix habituelle de Janet. Si cette dernière avait parlé délibérément, il est certain que ses cordes vocales en auraient pris un sérieux coup. De plus, elle n'avait pas toussé une seule fois et ne s'était même pas éclairci la gorge. Une nuit, la voix prétendit s'appeler Bill, avoir vécu dans la maison et avoir un chien répondant au nom de « *Gober le fantôme* »... Maurice Grosse, un enquêteur de la *Société de Recherche Psychique*, posa un morceau de sparadrap sur la bouche de Janet, mais la voix se manifesta quand même.

La voix déclara à Maurice Grosse : « *Je vous entends écouter vos cassettes quand vous arrêtez la radio au petit déjeuner.* » Or, Maurice Grosse n'avait jamais mentionné cette habitude quotidienne devant personne. Une fois, alors que Maurice Grosse était arrivé en retard suite à des ennuis avec sa voiture, la voix déclara : « *Tournait trop vite.* » Effectivement, le moteur s'était emballé...

A plusieurs reprises, du sparadrap a été placé sur les lèvres de Janet, sa bouche a été remplie d'eau, son écharpe a été serrée autour de sa tête. Rien n'arrêta la voix. La voix prononça l'expression « *bouteilles de bière* » sans un mouvement sur les lèvres de Janet ; or ; le son « *b* » ne peut être prononcé sans fermer les lèvres.

Maurice Grosse relia la base du cou de Janet à un micro de contact pour voir si les vibrations qu'elle disait ressentir lorsque la voix parlait pouvaient être enregistrées. La différence entre la voix de Janet et « *la Voix* » était flagrante : la seconde était beaucoup plus forte que celle de Janet. Quand la voix s'exprimait, il y avait de fortes vibrations couvrant presque les mots eux-mêmes.

Une fois, la voix déclara : « *Je ne sais pas qui je suis* », « *Je ne sais pas ce que je dis.* » La réponse de la voix à propos des « *68 chiens* » censés l'accompagner fut : « *Pour me protéger des prières.* » La voix fit souvent montre du plus grand mépris à l'égard des personnes qui lui envoyaient des prières.

Un jour, alors que la voix prétendait être « *Fred* », celui-ci suggéra à Madame Harper de faire disparaître les couteaux avant que « *Tommy* » (un autre désincarné) ne s'en empare, car celui-ci « *peut-être dangereux avec un couteau* ». Madame Harper négligea l'avertissement. Le lendemain, Janet annonça qu'un couteau la suivait. De plus, Rose constata la volatilisation de son couteau.

La voix finit aussi par s'exprimer par l'intermédiaire de Rose. Cette dernière ressentit des vibrations dans la nuque, comme si le désincarné était juste derrière elle. La voix de Rose prétendit être à la fois « *Fred* » et « *Tommy* ».

Fin janvier 1978, une phoniatre vint écouter les voix. La voix entendue demeura pour elle un mystère. Cependant, le son présentait une certaine ressemblance avec ce qu'elle appelait « *le son discordant d'une fausse corde vocale* ». En voulant mimer la voix, Maurice Grosse et Guy Playfair eurent mal à la gorge après quelques secondes. Or, « *les deux gamines tenaient le coup pendant des heures en personnifiant la voix d'un vieillard* ». L'illusionniste Clifford Davis donna l'idée à Bryan Rimmer (rédacteur au « *Daily Mirror* ») d'emmener le

ventriloque Ray Allan. Ce dernier prétendit que Rose lui avait dit qu'elle et Janet simulaient les voix. Interrogée par Maurice Grosse, Rose répondit : « *Non, je n'ai jamais dit ça !* ». « *Même si je secouais la tête parce que je n'écoutais pas un mot de ce qu'il racontait (...).* »

A la conférence organisée par la *Société de Recherche Psychique* à Cambridge en mars 1978, le professeur Hasted (connu pour ses études d'enfants plieurs de métaux, par psychokinèse) évoqua l'expérience faite avec un laryngoscope. La voix, dit-il, est produite par les « faux replis vocaux » et non par les cordes vocales ordinaires. Les faux replis sont une sorte d'appareil auxiliaire qui protège la trachée-artère des invasions microbiennes. C'est un effet connu sous le nom de « *plica ventricularis* », cet effet laissant les gens avec une gorge douloureuse au bout d'une ou deux minutes car il n'y a pas assez de salive pour lubrifier les « faux replis vocaux » (ce qui provoque une rapide inflammation).

Guy Playfair interrogea le professeur Fourcin au sujet de la voix. Pour lui, la production de la voix n'était pas en elle-même inexplicable. Ce que Maurice Grosse et Guy Playfair trouvaient cependant inexplicable, c'est le fait que les deux gamines étaient capables de personnifier de vieux hommes de manière convaincante pendant de longs moments. A ce propos, écrivit Guy Playfair, le professeur Fourcin « *reconnut que cette question sortait de son champ de connaissances spécialisées* ».

En fait, la voix correspond à ce qui est répertorié en psychiatrie sous le nom de syndrome de Gilles de la Tourette (un médecin français du dix-neuvième siècle qui fut le premier à identifier le syndrome caractérisé par la « *crapologie* », la « *capropraxie* » et l'*écholalie*). Ce sont des tics et des mouvements involontaires, y compris des gestes obscènes, des cris explosifs... Les phénomènes verbaux du syndrome correspondent aux expressions utilisées par la voix. Cette maladie est plus courante chez les garçons que chez les filles, se déclare généralement avant l'âge de 10 ans, et ses causes paraissent associées à des événements traumatisants (séparation parentale, etc.).

Janet fut l'objet de trances violentes ; elle se contorsionnait sur son lit...

Une fois, Janet et Rose parurent partager, durant leur sommeil, le même cauchemar. Rose fit référence aux « *Dix Vilaines Choses* ». Apparemment endormie, elle les identifia à un bébé, à une jeune fille d'environ 15 ans, à une très vieille femme, à un jeune garçon, à un vieil homme, etc.

Madame Harper ressentait presque toujours une migraine avant que quelque chose n'arrivât. Janet avait toujours mal dans le bas de la nuque. Or, Matthew Manning, qui visita la maison des Harper, et qui lui-même avait été le centre d'une activité poltergeist, déclara qu'il avait comme des picotements dans le bas de la nuque. Madame Harper parla de « *pression frontale* », de « *sensation lancinante* » n'ayant rien à voir avec les maux de tête habituels. En examinant Janet, les médecins du Maudsley trouvèrent que sa structure cérébrale était normale ; il n'y avait pas trace de lésion cérébrale et aucune indication d'épilepsie.

Divers médiums visitèrent la maison des Harper :

1° George et Annie Shaw révélèrent la présence de plusieurs entités : « **Gozer** » est une « *sorte de bonhomme s'occupant de magie noire* », « **Elvie** » est un *élémental* :

Les deux médiums firent des « *passes magnétiques* » à **Madame Harper**. Puis vint le tour de **Janet**. **George Shaw** parla de « *faiblesse psychique* », après avoir « *nettoyé* » l'*aura* de **Janet**, ainsi que d'une « *situation familiale perturbée* ». Tout cela, dit-il, « *a fait de vous un objectif idéal pour des esprits mauvais qui ont senti que vous n'étiez pas assez protégés* ».

2° Gerry Sherrick évoqua l'implication de plusieurs entités, parmi lesquelles « *une femme à l'esprit dérangé* » :

Il déclara aux **Harper** que, dans une vie antérieure, ils avaient été ensemble. Les filles étaient sœurs, leur mère était une dame de la ville qui les avait averties de ne pas se mêler de sorcellerie comme elles en avaient l'habitude. En leur qualité de médiums, elles étaient capables d'attirer « *toutes ces choses pénibles* »... **Gerry Sherrick** expliqua qu'on pouvait comparer les fillettes à un poste radio ayant un tuner défectueux : elles captent « *tous les programmes à la fois* ». Si elles pouvaient contrôler leurs facultés, elles deviendraient de bons médiums. Il évoqua la présence d'une « *horrible vieille femme* »... Il entra en transe afin de laisser son guide spirituel, « **White Cloud** » (un Indien), s'exprimer...

3° Un journaliste hollandais, **Peter Liefhebber**, arriva en octobre 1978, accompagné de **Dono Gmelig Meyling**. Ce dernier, médium et guérisseur, avait résolu deux cas de poltergeist hollandais. Au cours d'une décorporation, il rencontra une jeune fille de 24 ans en relation directe avec le cas...

4° **Luiz Antonio Gasparetto** (le médium-peintre brésilien bien connu) et **Elsie Dubugras** rendirent aussi visite aux **Harper**. **Elsie** vit **Janet** dans une vie antérieure au Moyen-Age. C'était « *une femme cruelle et licencieuse qui fit du tort à des familles de propriétaires terriens - certains d'entre eux paraissent être revenus maintenant pour se venger d'elle et de sa famille* ».

Le lendemain de la visite de Luiz Gasparetto, Janet réalisa neuf dessins à une vitesse spectaculaire... De même, le lendemain de la visite de Matthew Manning, on constata l'apparition, sur le mur de la cuisine, de plusieurs graffitis (phénomène qui s'était produit lors du cas de poltergeist de Matthew Manning).

D'autres médiums, Elisabeth Fuller et Ronald Hearn, intervinrent aussi dans le cas d'Enfield (celui-ci ayant débuté le 31 août 1977). Ce cas, fort riche en éléments, comporte d'autres aspects que je ne détaille pas ici... En 1979, il semble que le poltergeist d'Enfield soit reparti aussi inexplicablement qu'il était arrivé. (7)

2. Sosnowiec (Pologne) :

Un autre cas fort intéressant est celui qui s'est produit en Pologne dans les années 1980, le centre des phénomènes de poltergeist étant une jeune fille, Joasia Gajewski.

Les perturbations ont débuté le 4 avril 1983, à Sosnowiec, ville industrielle et minière de Katowice, une province du sud de la Pologne. Joasia était alors âgée de 13 ans. Dans les semaines qui précédèrent le déclenchement des phénomènes, les proches de Joasia avaient remarqué que celle-ci paraissait chargée, de façon inhabituelle, d'électricité statique. Elle produisait des « craquements » semblables à des claquements de doigts. Parmi les nombreux phénomènes constatés, il y eut des assiettes et des objets en verre qui s'écrasèrent contre les murs et le buffet, des allumettes enflammées qui voltigèrent dans la pièce, etc.

En mai 1983, des scientifiques polonais s'intéressèrent au cas de Joasia. Le docteur Gadula mit sur pied une équipe de recherche comprenant un psychologue, un biophysicien et un métallurgiste. Des tests médicaux révélèrent la présence de « points thermiques » (zones plus chaudes du corps) inhabituels autour des doigts, des orteils, de la tête, et juste au-dessus du plexus solaire. Joasia semblait capable de développer des charges exceptionnellement élevées d'électricité statique sur le corps, charges qui ne se dissipaient pas lorsqu'elle était reliée à la terre. Durant les examens médicaux, divers phénomènes furent constatés : un fauteuil

commença à bouger alors que Joasia y était assise, une couverture roulée sur une banquette voisine glissa dans la pièce pour aller couvrir le docteur Gadula.

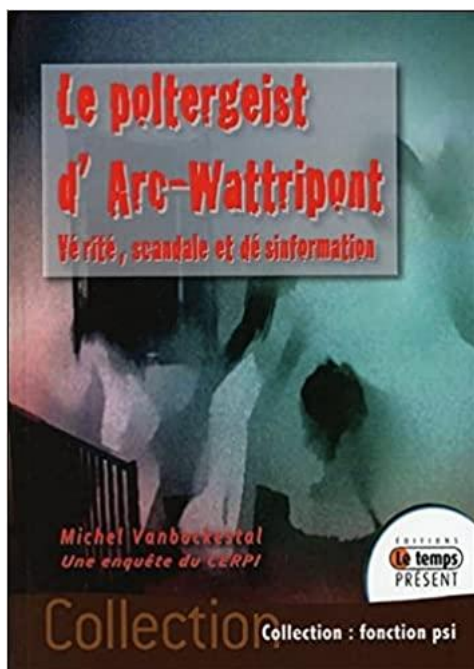
Joasia, qui avait tordu de nombreux ustensiles métalliques sous les yeux des chercheurs, ne put cependant le faire quand la caméra tournait.

Le 13 décembre 1983, une équipe japonaise de télévision installa des enregistreurs vidéo dans tout l'appartement. Un couteau à poisson avait jailli de l'entrée, avait volé jusqu'à la cuisine et en était ressorti. Sur la bande vidéo, on ne vit qu'une série de brefs éclairs « *qui n'étaient discernables qu'à condition d'y prêter la plus grande attention* ».

Anna Ostrzycka et Marek Rymuszko ont publié à Varsovie, en 1989, un ouvrage sur ce cas. On trouve quelques informations supplémentaires dans le livre de Richard Broughton. (8)

3. Arc-Wattripont (Belgique) :

Ce cas a été évoqué dans une émission (consacrée aux contacts avec l'*Au-delà*) de la série documentaire « *Dossiers surnaturels* », émission diffusée à de nombreuses reprises en 2015-2016 sur la chaîne télévisée *Numéro 23*. Il a fait aussi l'objet d'un livre paru en 2015 aux éditions Le Temps Présent (JMG éditions) : « *Le poltergeist d'Arc-Wattripont. Vérité, scandale et désinformation* ». L'auteur du livre, Michel Vanbockestael, est celui-là même qui a été interrogé, à propos de ce cas, dans le cadre de l'émission que je viens de citer.



J'ai rédigé une synthèse du cas d'Arc-Wattripont, sur la base du livre de Michel Vanbockestael. Malheureusement, l'auteur m'a envoyé un e-mail pour « protester » contre le caractère trop détaillé de mon texte, lequel aurait pu rendre en quelque sorte obsolète, dans l'esprit de l'auteur, l'achat de son livre. J'ai donc dû enlever mon « compte-rendu ». En lieu et place, voici le texte de présentation, extrait du site www.metapsychique.org, de la conférence de Michel Vanbockestael au siège de l'IMI, le 27 mai 2016 :

« Présentation par le conférencier :

Arc-Wattripont est le nom d'une petite localité belge qui défraya la chronique en 1993. Lorsque le propriétaire, un vieux routier retraité, fait appel aux services de secours en raison de phénomènes de type "hantise", les gendarmes arrivent sur les lieux et devront rapidement se rendre à l'évidence qu'il se passe là des choses "extraordinaires" ! De renforts en renforts, c'est un ensemble d'une quinzaine de gendarmes et de policiers, dont des gradés, un inspecteur et un commissaire, qui seront les témoins privilégiés d'un spectacle hallucinant qui se moque bien de leur présence. Un personnage, le fiancé de la fille cadette des propriétaires, est considéré comme l'épicentre des phénomènes car les objets, qui se déplacent en contradiction flagrante avec les lois de la physique, semblent se diriger vers lui. Le jeune homme sombre ensuite dans des crises délirantes, évoque des communications télépathiques avec la **Vierge**, si bien qu'un évêque se porte candidat à l'exorcisme. Dès lors, la maréchaussée se retire, le Parquet du procureur du roi et la hiérarchie décrètent le black-out, un voile de mystère tombe sur ce cas si spectaculaire. Pendant plus de vingt ans, le Parquet refusera obstinément l'accès à un enregistrement vidéo réalisé par les gendarmes, lequel - dit-on - aurait immortalisé des phénomènes surprenants. En 2010, une équipe télévisée tourne l'affaire en dérision et la présente comme une vaste supercherie, incluant les écrits de **Mr Vanbockestal** sur le sujet. Le **CERPI** rouvre le cold case et se lance alors dans ce qui constituera sans nul doute sa plus formidable enquête. Celle-ci réhabilitera son crédit et celui de son président en démontrant l'authenticité des phénomènes et le scandale de la désinformation qui a été proposée à toute la francophonie. Il apportera aussi une hypothèse solide quant à la nature des faits. Pourtant, de nouveaux éléments permettent actuellement de suivre une autre piste, peut-être encore plus incroyable.

Le conférencier :

Michel Vanbockestal est né en 1958, à Bruxelles. Après un baccalauréat scientifique, il suit une formation en criminologie et devient détective privé. En 1979, il fonde le **GESO (Groupe d'Étude des Sciences Occultes)** avec un camarade de classe. L'association connaît des hauts et des bas jusqu'à ce que l'avènement d'Internet lui permette de prendre son envol. En 1992, **M. Vanbockestal** abandonne sa profession de détective et met ses connaissances en technique d'enquêtes au service du groupement, lequel résout et démystifie de nombreuses énigmes. Le **GESO** change alors de nom et devient le **CERPI**. En 2010, ce dernier a acquis ses premières lettres de noblesse et **M. Vanbockestal**, devenu son Président, sort le livre *"Les Phénomènes Inexpliqués en Belgique"* (Ed. Jourdan). Survient alors la fameuse affaire d'Arc-Wattripont dans laquelle le groupement rencontre une adversité si virulente qu'elle manque de peu de le détruire. Dans une rocambolesque volte-face, il se relève pourtant et dévoile une scandaleuse manœuvre de désinformation dans son second livre : *"Le poltergeist d'Arc-Wattripont, vérité, scandale et désinformation"*. (Ed. Le Temps Présent). » (9)

III. Les théories :

Quelles sont les explications des phénomènes de « *poltergeist* », une fois éliminés, comme pour les cas de « *hantises* », les cas de fraudes et ceux s'expliquant par des causes naturelles banales ?

* La plupart des parapsychologues considèrent que ceux-ci sont causés par les **capacités psychokinétiques** d'un individu vivant. La majorité des cas impliquent effectivement un (ou plusieurs) individu autour duquel les phénomènes semblent se concentrer. En l'absence de celui-ci, les phénomènes cessent. Souvent, ceux-ci suivent les déplacements de l'agent apparent du *poltergeist*.

* Selon **William Roll et Hans Bender**, l'agent de *poltergeist* est soumis à un stress psychologique intense, et les phénomènes sont des manifestations extérieures d'une colère et d'une agressivité déclenchées par ce stress. Des tests psychologiques sur des agents de *poltergeist*, ou l'analyse de la situation familiale des agents de *poltergeist*, ont conduit à l'élaboration d'un portrait de l'agent de *poltergeist* qui présente ce dernier comme un individu soumis à un certain stress psychologique et pour qui le phénomène sert de soupape à une hostilité ou à une colère refoulée. Dans certains cas, les manifestations ont cessé lorsque les conditions apparentes du stress ont été supprimées.

Cette théorie n'explique cependant pas tout. D'une part, il n'est pas difficile de trouver des facteurs de psychopathologie et de stress dans n'importe quelle situation, d'autre part, comme le note Richard Broughton, si « *les déclenchements de poltergeist étaient simplement dus à de jeunes personnes refoulant leur hostilité et connaissant un stress psychologique, nous devrions assister à l'effondrement de dizaines d'établissements scolaires chaque année, pendant la période des examens* ». A n'importe quel moment, « *on pourrait sans doute trouver des centaines de milliers de jeunes affligés de troubles ou de stress psychologique beaucoup plus importants que ceux constatés chez les agents de poltergeists étudiés* ».

Dans plusieurs cas, on a fait un diagnostic d'épilepsie chez l'agent. William Roll et ses collègues ont émis l'hypothèse de l'existence d'un lien entre la **P. K. S. R. (psychokinèse spontanée récurrente)** et les troubles du cerveau proches de l'épilepsie. Mais si l'on prend, par exemple, le cas de Julio Vasquez, on note, chez ce dernier, l'absence de troubles épileptiques.

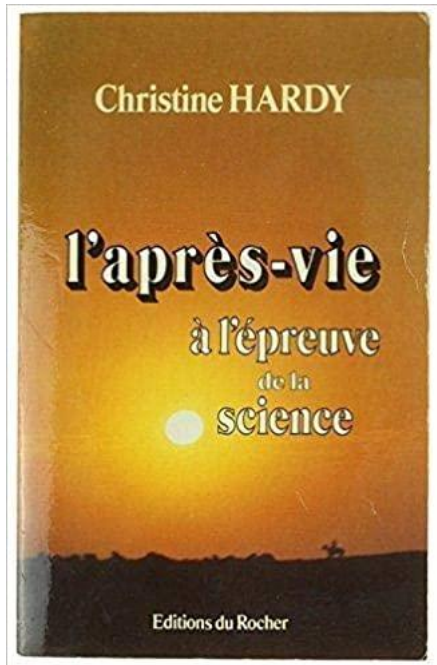
* **Alan Gauld et Tony Cornell** ont reconnu la validité, dans de nombreux cas, de l'explication faisant intervenir des agents de *poltergeist* vivants, mais ils ont aussi considéré que de nombreux autres cas, impliquant souvent des *apparitions* et des communications avec des entités par le biais de coups frappés, semblent ne pas pouvoir être imputés à aucun agent identifiable.

* **Ian Stevenson** (décédé en 2007) a avancé qu'il pouvait exister deux types de *poltergeist* :

1. **Ceux attribuables aux capacités psychokinétiques d'un agent vivant.**

2. **Ceux imputables à des entités désincarnées (« esprits », âmes ou conscience résiduelle d'une personne décédée).**

Je reviens un peu plus loin sur cette distinction. **Christine Hardy** a aussi fait observer que l'on peut distinguer deux grands types de théories au sujet du poltergeist : **celles qui impliquent des agents vivants et celles qui font intervenir l'action de désincarnés**. Les premières théories impliquent l'existence d'un champ psi autour de l'agent ou celle d'une émission d'énergie à partir de perturbations cérébrales.



1. Le rayonnement rotatif :

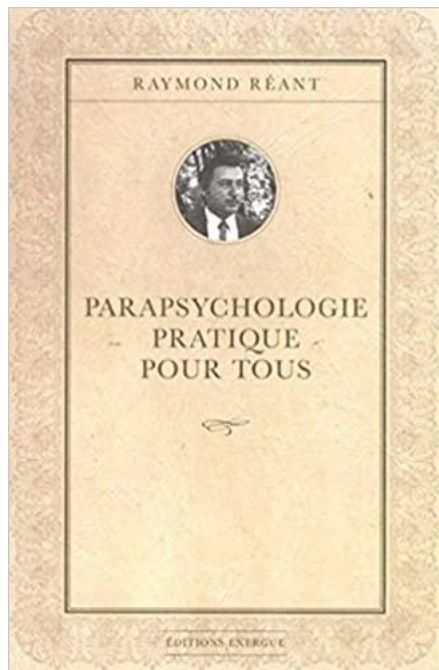
La théorie du **rayonnement rotatif**, émise par **William Roll**, est fort intéressante car elle permet de faire un rapprochement évident avec les conceptions, familières aux lecteurs de la littérature ésotérique contemporaine, des **chakras** et du **rayonnement aurique**.

Analysant quatre cas de **poltergeist** - ceux de **Lessing, Newark, Bloom-Gerb et Miami -, Roll, Burdick et Joines (1973)** ont développé **une théorie du champ rotatif que l'on peut mettre en parallèle avec l'aura définie par le sujet psi Raymond Réant** comme étant une *source énergétique constituée de tourbillons très compliqués enrobant le corps*.

Faisons le rapprochement avec les témoignages de plusieurs "sensitifs" :

a) Raymond Réant :

Raymond Réant, que je viens de citer, précisa que les **courants auriques** « *prennent leur source dans les plexus, le long de la colonne vertébrale* », et se présentent sous forme de **vortex rayonnants et colorés**. Ils sont au nombre de sept. (10) Ces sept **vortex** correspondent aux sept *chakras* ou *centres psychiques*.



b) Anne Givaudan :

Anne Givaudan précise que les *chakras* « apparaissent sur l'aura et le corps éthérique comme des zones lumineuses et en surimpression ». Ils sont « aussi visibles de face que de dos, et, de profil, il sera aisé de noter leur différence d'activité lumineuse ainsi que la force et la direction de leurs faisceaux, semblables à des entonnoirs ». Les *chakras*, précise-t-elle, tournent dans le sens des aiguilles d'une montre lorsqu'ils sont équilibrés. (11)

c) Max Heindel :

L'occultiste **Max Heindel** (décédé en 1919) écrivit que le « **corps du désir** » - qui correspond au « **corps astral** » - possède plusieurs centres de perception à l'état latent chez la plupart des individus. La « substance » de ce **corps du désir** est « constamment agitée d'un mouvement d'une rapidité inconcevable ». Lorsque ces centres de perception sont actifs, ils présentent « l'aspect de tourbillons ». Chez le « *clairvoyant involontaire* », ces tourbillons tournent dans le sens opposé à celui des aiguilles d'une montre, alors que chez le « *clairvoyant volontaire, correctement développé* », ils tournent dans le même sens que les aiguilles d'une montre... (12)

- Champ psi, auras... :

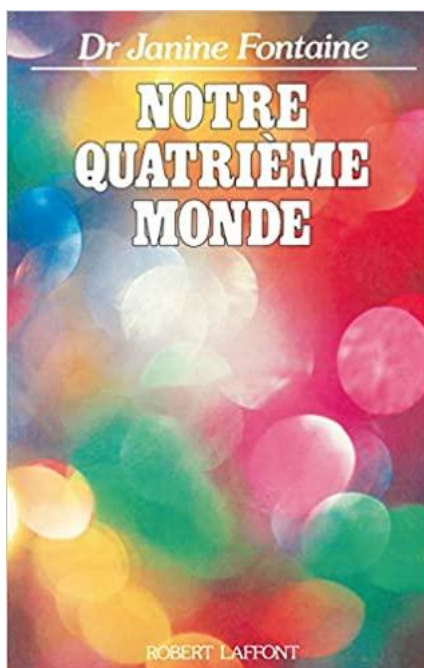
« **Champ psi** » et « **rayonnement rotatif** », « **aura** » et « **chakras** » sont par conséquent, de façon indiscutable, étroitement associés... Les parapsychologues feraient bien d'en tenir compte. On peut par conséquent émettre l'hypothèse que le **champ d'énergie (aura ou « biochamp »)** entourant un agent de **poltergeist** est responsable de certains des **phénomènes impliqués**. Une observation concrète, allant dans ce sens, est celle de **Janine Fontaine** à propos d'une postulante religieuse qui produisait des effets de **poltergeist** dans sa

chambre du couvent où tous ses objets étaient animés de mouvements. En outre, le corps de celle-ci « se couvrait de 'stigmates' présentant des formes géométriques : son corps était couvert d'incisions se croisant en losanges assez réguliers ». Les agressions, ajoute **Janine Fontaine**, « avaient également lieu sur les muqueuses à l'intérieur du corps et produisaient des vomissements de sang, des selles sanglantes et du maelena (sang digéré) ». Le tout s'accompagnait d'une fièvre supérieure à 40° et de migraines atroces.

Cette femme n'avait pu, à cause d'une légère déficience à un genou, devenir professeur de culture physique, ni infirmière. Alors elle devint religieuse. Les notions de « force physique » et de désir de servir étaient ainsi réunies dans une même personne, les deux étant freinées. Il était aisé d'en conclure que l'on se trouvait en présence d'un cas d'énergie contenue et refoulée. Un examen sur le plan énergétique montra que les premières couches d'énergie, très faibles, vibraient à 2/2/2. Suivies d'un trou vibratoire, il y avait ensuite une condensation d'énergie importante, les couches plus éloignées battant soudain à 45/50/55.

Janine Fontaine harmonisa ces couches énergétiques. Son explication de ce cas de *poltergeist* est la suivante :

« ... sous l'effet d'un aspect vibratoire dû sans aucun doute à des transits rapides et conjugués de la Lune ou de Mercure, dans la journée ou dans la nuit, brutalement, son capital énergétique la "réhabitait". Autrement dit, quand les vibrations atteignant les rythmes de 55, 60, 65 ou plus se plaquaient brutalement sur son corps physique, elle se trouvait agressée par ses propres énergies environnantes, suivant un schéma très 'géométrique' et simple. Elle était 'fouettée' par ses propres énergies qui la "réhabitaient". » (13)



2. L'intervention d'entités désincarnées :

Si certains cas de **poltergeist** peuvent s'expliquer par la seule référence à la notion de **champ psi** ou à celle d'**aura/chakras**, beaucoup impliquent nécessairement une intelligence

extérieure, laquelle peut par ailleurs utiliser, dans certain cas, les propriétés du **corps énergétique** de l'agent.

Hans Bender (1969), analysant la théorie du **champ psi** d'**Artley** et **Roll**, remarqua que les cas de **poltergeist** sur lesquels ils s'étaient basés ne présentaient pas certaines caractéristiques telles que : les bombardements d'objets venant de l'extérieur, les trajectoires d'objets contournant des meubles ou montrant des angles, des apports d'objets étrangers ou la formation d'objets en l'air. Pour ma part, je dirai que j'ai peine à croire que ce type de manifestations est dû à une **psychokinèse spontanée répétitive**, involontaire, émanant d'une personne. Ne confondons pas le fait de déplacer de petits objets par **télékinésie** ou de tordre de petits objets métalliques, avec le fait de déplacer, par exemple, des meubles.

Dans certains cas - comme, par exemple, Enfield -, on se trouve manifestement en présence d'*entités* malicieuses et pernicieuses n'ayant rien à voir avec l'« inconscient » des *agents*.

Ian Stevenson a proposé un modèle permettant de différencier les cas impliquant les *agents* « *vivants* » de ceux mettant en cause des *désincarnés*. Exemples :

1. Dans les cas des "**agents vivants**", les objets, légers, sont déplacés sur une petite distance, avec une trajectoire simple. Dans les cas du type « **agents désincarnés** », les objets déplacés sont lourds (meubles, etc.) et ils sont déplacés sur une plus grande distance, leurs trajectoires étant complexes (angle droit, changement de vitesse, etc.).

2. Dans les cas de type « **agents vivants** », les objets sont généralement cassés et ils tombent de façon normale ou sont renversés. Dans les cas de « **désincarnés** », les objets ne sont jamais ou très rarement cassés et ils sont déposés doucement sur le sol.

3. Dans le cas des « **agents vivants** », les perturbations sont désordonnées et sans but apparent, alors que dans le cas contraire on discerne un but (pierres lancées sur quelqu'un, par exemple). Si, dans le premier cas, les impulsions violentes de l'agent sont reconnaissables, dans le second cas le sujet est visé par les impulsions destructrices.

En outre, dans les cas d'**agents vivants** :

1) Les sons et bruits n'ont aucun caractère intelligent.

2) Il n'y a pas d'apparitions et il n'y a pas de communications avec une entité désincarnée.

Dans les cas d'**agents désincarnés**, par contre, des réponses significatives peuvent être obtenues par le biais de coups frappés, des **apparitions** peuvent être constatées et une communication avec l'**entité** peut avoir lieu.

Parmi les quelques autres différences alléguées, il y a le fait que, dans les cas d'**agents vivants**, les perturbations peuvent être stoppées par une psychothérapie du sujet, alors que les perturbations induites par des **désincarnés** nécessitent, pour leur cessation, le recours à des rituels ou à des exorcismes, ou simplement une communication avec l'**agent désincarné**.

Sur les 116 cas répertoriés par **William Roll**, il y a 33 cas impliquant des **apparitions**. Sur ces 33 cas, l'identité de la personne apparaissant a été reconnue dans 24 cas. Parmi ces 24 cas, 11 cas concernaient des personnes décédées ayant fourni des informations correctes sur leur vie passée, la plupart de ces défunts étant fortement reliés à l'**agent vivant**. Dans 30 cas, un exorcisme a été pratiqué ; les perturbations ont cessé dans 5 cas,

elles ont temporairement cessé dans 4 cas, et elles ont été intensifiées pendant le rituel dans 5 cas. (14)

*** La nature des entités :**

Quelle serait la nature de ces *entités désincarnées* ? Plusieurs types d'*entités* peuvent intervenir :

1. Des **défunts** « *attachés à la Terre* » ou résidant dans le sous-plan le plus inférieur du *Plan astral* (« *bas astral* » ou « *sphère noire* »).

2. Des « **coques astrales** ».

3. Des « **élémentaux** ».

Dans certains cas, il peut y avoir une collaboration entre plusieurs types d'*entités*...

Voici, à propos des « *élémentaux* », un commentaire de Lobsang Rampa (décédé en 1981), ce dernier ayant expliqué les phénomènes de *poltergeist* en faisant référence à la notion d'« *esprits élémentaires* » :

« Ils sont malicieux comme des singes et, bien entendu, n'ont aucun pouvoir de raisonnement. Il existe beaucoup d'esprits élémentaires du type frappeur. Normalement, ils n'ont pas le pouvoir éthérique de déplacer un objet matériel. Par conséquent, ils cherchent une jeune fille ou même un jeune garçon - bien que les garçons aient moins de pouvoirs -, une jeune fille donc, ayant à peine atteint la puberté, âgée de douze à quatorze ans, possédant une très grande énergie éthérique diffuse prête à être canalisée au moment de son passage à l'état adulte. Le **poltergeist** s'arrange pour capter l'énergie éthérique de la jeune fille et, grâce à cette énergie, il parvient à déplacer, par exemple, une chaise. Il n'est pas nécessaire que la source d'énergie (la jeune fille) se trouve dans la même pièce. Elle ne doit cependant pas se trouver à plus de quinze cents mètres du lieu du phénomène. Les **poltergeists** ne se manifestent que lorsque les humains ont peur. L'esprit élémentaire, toujours destructeur, désire simplement terrifier une personne. Plus cette personne a peur, plus l'esprit élémentaire est content. » (15)

On se souviendra que, dans le cas d'Enfield, la médium **Annie Shaw** fit justement référence, à propos des entités impliquées dans les phénomènes, à un **élémental**.

A propos des séances spirites, Michel Coquet a précisé que ce sont les **élémentaux** « *qui font souvent le plus gros travail, notamment dans les apports où apparaissent toutes sortes d'objets comme des fleurs fraîches* ».

« Les **poltergeist**, où sont envoyées des pierres à toute vitesse provoquant rarement des accidents humains mais plutôt des dommages matériels, sont provoqués par la présence d'un psychique qui, par la nature de son fluide, met en action une certaine catégorie de **gnomes liés aux éléments minéraux**. » (16)

Michel Coquet précise en outre que les « *désordres enregistrés pendant la présence d'un adolescent, tels que bruits, déplacements d'objets* », etc., « *semblent provoqués par les enfants qui ont, sans être médiums, le corps éthérique lâche* ».

« A l'âge de la puberté, le centre de la gorge est "hyperstimulé" et l'énergie s'irradie par le corps éthérique trop distendu. Certaines entités en profitent pour utiliser cette énergie en différentes manifestations déterminées par la nature de l'entité et de l'adolescent. »

Le Canadien John Hutchison est à l'origine d'une nouvelle théorie explicative des phénomènes de poltergeist. Celui-ci dit être parvenu à produire ce genre de phénomènes (déformations d'échantillons métalliques - barres d'acier, etc. -, lévitation d'une planche de bois, d'une boule d'acier de 3 kilos, d'un cylindre de bronze de 9 kilos, yaourt sortant lentement de son pot, eau tourbillonnant dans un petit bassin, etc.) en mettant sous tension simultanément différents appareils électriques dans une pièce : bobines Tesla, transformateurs, générateurs de Van de Graaff, générateurs de champs, etc. C'est dans des « *points chauds* » électromagnétiques que se produirait l'essentiel de l'activité des « esprits frappeurs », la présence de « *points chauds* » pouvant être liée à certaines conditions environnementales, à savoir les radio-émetteurs (postes de relais utilisés pour les télécommunications mobiles et fixes, etc.), auxquels il faut ajouter des sources d'énergie naturelle provenant de la Terre (failles géologiques, nappes phréatiques et zones de minéralisation). Un tel environnement ne peut que favoriser les « intermodulations » que John Hutchison a créé de façon artificielle dans son laboratoire. Les expérimentations de ce dernier semblent montrer que les champs magnétiques n'affectent pas seulement les corps composés de métaux conducteurs mais concernent aussi tous les matériaux se trouvant à un moment donné à la conjonction de flux complémentaires. C'est cette « soupe électromagnétique » qui serait responsable des phénomènes de poltergeist. (17) Mais cette théorie ne permet pas d'éliminer celle de l'intervention de diverses entités dans la production des phénomènes : on peut en effet très bien concevoir l'utilisation, par ces entités (défunts ou « *élémentaux* »), des énergies électromagnétiques environnantes, afin de produire les effets désirés sur la matière...

Alain Moreau

Références :

1. **Richard Broughton**, « *Parapsychologie. Une science controversée* », éditions du Rocher, 1996, p. 290-291.
2. **Christine Hardy**, « *L'Après-vie à l'épreuve de la Science* », éditions du Rocher, 1986, p. 149-159.
3. **Emile Tizané**, « *L'Hôte Inconnu dans le crime sans cause* », Tchou, 1977 ; **C. Hardy**, *op. cit.*, p. 143-147 ; **R. Broughton**, *op. cit.*, p. 296-301.
4. **Yves Lignon**, « *L'autre cerveau* », éditions Albin Michel, 1992, p. 261-274, 208-214.
5. **Robert Tocquet**, « *Les mystères du paranormal* », éditions Psi International, 1979, p. 102-114 ; **Yves Lignon**, « *Quand la science rencontre l'étrange* », éditions Belfond, 1994, p. 143-157.
6. **Guy L. Playfair**, « *Le pouvoir de l'Invisible* », éditions J'ai Lu, 1975, p. 235-271.
7. **Guy L. Playfair**, « *Cette maison est hantée* », éditions du Rocher, 1982.
8. **Richard Broughton**, *op. cit.*, p. 309-318.
9. **Michel Vanboeckstal**, « *Le poltergeist d'Arc-Wattripont. Vérité, scandale et désinformation* », éditions Le Temps Présent, 2015.
10. **Raymond Réant**, « *Parapsychologie pratique pour tous* », éditions du Rocher, 1982, p. 135.
11. **Anne Givaudan**, « *Lecture d'auras et soins esséniens* », éditions Amrita, 1997, p. 33-34.

12. **Max Heindel**, « *Cosmogonie des Rose-Croix* », Association Rosicrucienne, édition française de 1972, p. 74-75.
13. **Janine Fontaine**, « *Notre quatrième Monde* », éditions Robert Laffont, 1987, p. 139-142.
14. **Christine Hardy**, *op. cit.*, p. 168-171.
15. **Lobsang Rampa**, « *Le dictionnaire de Rampa* », éditions La Presse, 1972, p. 129.
16. **Michel Coquet**, « *Pouvoirs psychiques et Réalisation spirituelle* », éditions L'Or du Temps, 1989, p. 195.
17. « *Facteur X* », n° 77, 1999, p. 2152-2156.